

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1851>



Cercle de Nantes - Réunion

APUC - 2 févr. 21

- Cercles locaux - Nantes (44) -



Date de mise en ligne : vendredi 12 février 2021

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Ordre du jour :

Tour de table sur la situation politique

Projets et perspectives

Nouvelles du national

Élection du bureau

Point financier, reprise des cartes

questions diverses

- ▶ Loïck souhaite la bienvenue à tous et exprime sa satisfaction de nous voir enfin à nouveau réunis en présentiel. Il propose une synthèse de la situation politique et sociale : le gouvernement poursuit la même logique : 10 000 lits d'hôpitaux supprimés en 2 ans, réformes de la retraite et de l'assurance chômage poursuivies, loi Santé et Sécurité en cours, contrôle des associations. La Direction Générale du Travail intervient sur demande du gouvernement et non des salariés pour exercer un contrôle accentué sur les entreprises soupçonnées d'identité communautaire, c'est un prétexte pour viser tout musulman. La charte des imams, l'Islam de France et le contrôle des imams sont autant de faits qui démontrent que le pouvoir cherche à contrôler les musulmans.

Des lieux emblématiques de la démocratie ont été attaqués par les manifestants dans plusieurs capitales dans le monde. « La destruction des symboles étatiques devient l'exutoire des citoyens. » voir Journal des Cercles n°2 . Cela traduit le désespoir et la montée de la violence.

La désindustrialisation de la France et les coupes budgétaires notamment dans la recherche fondamentale ont mis la recherche médicale nationale dans l'incapacité d'élaborer un vaccin (voir article Anne-Cécile Robert).

Recommandation de lecture de Jocelyne : « Enquête Sur Les Opposants à L'Europe. À droite et à Gauche, leur impact d'hier à aujourd'hui », Le Bord de l'eau, 2019 de Emmanuelle Rungoat enseignante chercheuse en Sciences politiques Université de Montpellier.

Jocelyne loue la réalisation du Journal des Cercles, « publication intéressante » qui évoque le « problème de la créativité des cercles et leur communication avec les autres instances ».

Loïck rapporte les recommandations de l'APUC formulées lors de la dernière AG d' « établir des liens avec les nouvelles formes d'organisation et d'actions dans la cité » comme on l'a déjà fait avec les Gilets Jaunes. Par exemple, Le Conseil de la Nouvelle Résistance, Le Vent se lève, Le Gaulois Réfractaire, Changer de Cap. A propos des Constituants, on soulève la nécessité de rester sur une culture commune et un accord avec des principes de base (ex : désaccord avec le tirage au sort) tout en s'efforçant de faire des alliances au-delà de certaines divergences. L'AG de l'APUC a insisté sur la dimension « éducation populaire » de l'APUC que l'on peut assumer à

travers l'animation de petits ateliers, l'organisation de Conférences Gesticulées. Elle recommande aussi la prise de contact avec des maires favorables à notre engagement. Loïck recommande la lecture des articles d'Anne-Cécile Robert sur le Conseil Constitutionnel vis-à-vis de la volonté du peuple et sur l'état de droit.

Christian explique comment la pandémie est utilisée pour retirer des acquis sur le travail, la retraite, la santé, l'assurance chômage. « Qu'est-ce qu'on peut avancer dans cette situation pour satisfaire les revendications de beaucoup de gens ? Quels mots d'ordre avancer de manière concrète comme la nationalisation des labos et entreprises pharmaceutiques. Il s'inquiète de débats trop abstraits sur nos institutions qui éclipsaient les préoccupations des foules et en particulier les moyens concrets pour mettre un coup d'arrêt à cette politique répressive et autoritaire illustrée entre autre par le Conseil sanitaire, le Conseil de sécurité et la mise à l'écart du Parlement dans l'exercice du pouvoir. Il faut avancer des revendications que ferait un gouvernement qui s'appuierait sur une Constituante. Par exemple le RIC proposé par les Gilets Jaunes. Nous devons avancer des solutions, interpeler les futurs candidats à la présidentielle, se fixer une orientation, un programme, des revendications, se lancer dans la bagarre, agir ... Il y a un changement considérable d'état d'esprit dans les mobilisations. Il faut poser la question de la réindustrialisation, soutenir les luttes comme celle des travailleurs des Chantiers Navals, défendre nos entreprises ... Christian propose dans ce but la rédaction d'une plateforme qui serait une contribution de la Constituante pour répondre aux aspirations de la majorité de la population sur leurs droits fondamentaux (droit à la santé, au travail, à la protection en cas de chômage).

Denys rappelle le cadre historique plus large de la problématique : depuis la fin des années 80, c'est le système néolibéral qui s'impose conformément au Consensus de Washington : ce système entraîne la destruction du lien social, la lutte contre l'idée de bien public et l'intérêt général et sa logique vise à la délégitimation de la démocratie, à la destruction des états-nations au profit d'une gouvernance mondiale. Voilà pourquoi le rôle de la Constituante est si important. Le referendum réalisé en Alsace en avril 2013 pour la création d'une collectivité territoriale unique dont le résultat n'a pas été respecté illustre bien cette analyse. De même que pour le referendum de 2005 « On est dans une guerre contre peuples. »

Christian confirme cette analyse en faisant référence aux économistes Hayek et Friedman qui ont inspiré le modèle ultralibéral mondialisé. Les grands groupes travaillent pour le profit des actionnaires, ils bafouent le cadre des États-nations, brouillent les frontières entre domaine privé et public ... Leur feuille de route est d'établir une gouvernance mondiale. Ce sont les gestionnaires du système globalisé qui prennent les décisions au sommet de Davos. Le pouvoir politique est privatisé et soumis à celui des médias. Les GAFAM peuvent par exemple décider unilatéralement l'exclusion du président Trump des réseaux sociaux sans cadre juridique.

Denys analyse la crise sanitaire et le climat de peur délibérément entretenu par les médias. On est hypnotisé et sans réaction.

Les incohérences et choix arbitraires se multiplient sur le plan sanitaire notamment en ce qui concerne le recours à l'hydroxychloroquine ou au remdesivir ; les décisions de l'OMS sont motivées par des intérêts financiers. Le milieu médical est empêché de communiquer librement sous peine de graves sanctions. Une étude bidon a été publiée par la prestigieuse revue scientifique Lancet. Le laboratoire pharmaceutique Pfizer a été condamné à une amende de 2 millions de dollars à cause d'une étude fallacieuse. C'est criminel sur le plan planétaire et aucune enquête n'a été menée sur les commanditaires et les raisons de cette étude.

On s'accorde sur le rôle crucial que doit jouer l'APUC dans ce contexte : l'enjeu est de rétablir et de sauvegarder nos libertés et de s'opposer à une dérive totalitaire. Jocelyne fait remarquer que le roman de Georges Orwell 1984 (dont une nouvelle traduction propose une version expurgée de termes trop subversifs comme la « novlangue ») est tristement d'actualité dans notre contexte de contrôle généralisé de la population et de répression brutale.

- ▶ Le Cercle de Nantes décide de rédiger collectivement une plateforme qui proposerait des lignes d'actions concrètes.
- ▶ Le bureau du Cercle de Nantes est renouvelé :

Jocelyne continue ses fonctions de trésorière sans être sûre de pouvoir mener son mandat à terme en raison de graves problèmes familiaux. Les réunions se feront plus souvent dans l'après-midi pour faciliter son organisation.

Loïck est reconduit dans ses fonctions de président. Sylvie continue à assumer le rôle de secrétaire sans donner la garantie d'une présence continue sur l'année.

- ▶ Bilan financier :

Jocelyne nous transmet le solde de l'année dernière : avoir de 383 euros75.

Les cotisations sont renouvelées. Jocelyne a du faire face à une entourloupe de 20 euros sur le compte de La Poste de notre Cercle : prélèvement injustifié émanant de la MACIF dont elle a pu récupérer l'intégralité suite à quoi elle a décidé qu'aucun virement ou retrait ne serait autorisé dorénavant sur notre compte.

PS : Loïck a communiqué aux membres du Cercle de Nantes que le travail de Jean Claude dont vous avez eu connaissance a été transmis au national.

Un groupe de travail se réunira très prochainement pour rédiger notre contribution.

Présents : Christian, Denis, Jocelyne, Jorge, Loïc, Lucy, Sylvie

Excusés : Bernadette Pierre Yannick Roland François